

PRE-REQUIS

- Formation pensée pour les salariés et titulaires d'officine
- Disposer de temps pour réaliser les exercices

PUBLIC CONCERNÉ

- Pharmaciens
- Gérants
- Salariés, employés
- Autres

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- comprendre l'IA utilisée au quotidien
- connaître les obligations réglementaires de l'AI Act
- Repartir avec les 3 documents de conformité prêts à remplir.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exercices pratiques
- Quizz
- Vidéos

PROGRAMME DE LA FORMATION

L'IA en santé démystifiée • 45 min

- Fonctionnement d'une IA, les 3 familles en santé, ce que l'AI Act protège, les niveaux de risque (de « minimal » à « inacceptable »).

L'IA que vous utilisez déjà, par métier • 60 min

- Pharmacien, médecin, IDE, kiné, EHPAD, dentiste : les usages réels + méthode d'inventaire de ses outils en 15 min.

Obligations Art. 4 : les 3 documents à avoir • 60 min

- Politique d'usage, registre des systèmes IA, attestation de littératie — modèles et templates remplissables, champ par champ. Sanctions prévues.

Bonnes pratiques par profil + cas concrets • 75 min

- Les 5 réflexes universels, cas concrets par métier, double contrainte RGPD + AI Act, transparence envers les patients.

Plan d'action post-formation en 5 étapes • 40 min

- Inventaire, politique d'usage, formation de l'équipe, mise à jour du registre RGPD, archivage des preuves. Ressources CNIL / ANSM / Commission européenne.

✓ Pré-test, post-test & évaluation finale • 20 QCM, seuil 70 %

- Évaluation certifiante (3 tentatives) → attestation de réalisation, utilisable comme preuve de conformité Article 4 AI Act.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ≈100 QCM (pré-test · quizz · éval finale)
- Attestation = preuve Article 4 AI Act
- Test fin de parcours

MOYENS

- 6 modules vidéo à distance
- 3 documents de conformité (modèles)
- Accès 24h/24 pendant 6 mois

DURÉE

5 h - 110 €

FORMATEUR

Philippe Levy / Pharmalift
Certificat n° QUA25070030 - Siren : 988584124

APPRENTISSAGE

- En e-learning